



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS JOUFFROY
35 B RUE JOUFFROY D ABBANS 75017 PARIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

M. AZRIA Anthony, gérant de la société AA CONSULTING , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 4 BOULEVARD JULIEN POTIN 92200 NEUILLY SUR SEINE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	L&A HOLDING, siège social situé 4 Boulevard julien potin 92200 NEUILLY SUR SEINE
Nombre de parts	100
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06

CIC Paris Jouffroy
JIMMY JACOB
Chargé d'affaires professionnels

CIC Crédit Industriel et Commercial
Succursale K. JOUFFROY
35 bis, rue Jouffroy d'Abbans
75017 PARIS
Tél. 01 53 35 44 20 (appel local non surtaxé)
Fax 01 44 15 14 88



Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS JOUFFROY
35 B RUE JOUFFROY D ABBANS 75017 PARIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

M. AZRIA Anthony, gérant de la société AA CONSULTING , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 4 BOULEVARD JULIEN POTIN 92200 NEUILLY SUR SEINE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	L&A HOLDING, siège social situé 4 Boulevard julien potin 92200 NEUILLY SUR SEINE
Nombre de parts	100
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06





Création de S.A.R.L. - Attestation de blocage du capital social

La banque ci-après :

CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC PARIS JOUFFROY
35 B RUE JOUFFROY D ABBANS 75017 PARIS

déclare et atteste avoir reçu la somme de 100 €.

M. AZRIA Anthony, gérant de la société AA CONSULTING , S.A.R.L. actuellement en cours de formation dont le siège social se situe 4 BOULEVARD JULIEN POTIN 92200 NEUILLY SUR SEINE, déclare sous sa seule responsabilité, que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital correspondant aux apports en numéraire, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des associés.

1er associé	L&A HOLDING, siège social situé 4 Boulevard julien potin 92200 NEUILLY SUR SEINE
Nombre de parts	100
Montant versé	100 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. A défaut de ce certificat, elle pourra être débloquée, conformément à l'article L223-8 du code de commerce :

- soit entre les mains du mandataire qui sera désigné par l'ensemble des associés,
- soit sur décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 28 janvier 2026

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

JST06



